L’autonomie alimentaire et l’avenir des pêches au Québec

Cinq propositions de Mange ton Saint-Laurent!

9 septembre 2026



Par

Gabriel Bourgault-Faucher, Chercheur à l’IRÉC
Dany Dumont, Professeur à l’ISMER-UQAR
Alain Girard, Professeur agrégé et chercheur à l'ITHQ
Laura Lapierre, étudiante à la maîtrise en agroécologie
Mélanie Lemire, Professeure titulaire à l'Université Laval
François L’Italien, Directeur-adjoint à l’IRÉC
Colombe St-Pierre, Cheffe et porte-parole de Mange ton Saint-Laurent!

Mange ton Saint-Laurent!

Table des matières

01 Les pêcheries dans la Politique bioalimentaire 3

02 La diversification des pêcheries et la relève 4

03 L’achat local dans les institutions publiques 5

04 L’alimentation scolaire des communautés côtières 6

05 La recherche sur la consommation avec NutriQuébec 7

PROPOSITION 01

Favoriser la contribution des pêcheries à la Politique bioalimentaire du Québec

À l'attention du MAPAQ

Par: Gabriel Bourgault-Faucher, François L'Italien et le collectif Mange ton Saint-Laurent!

Mise en contexte

La *Politique bioalimentaire 2025-2035 – Nourrir nos ambitions* du Québec est le fruit de plusieurs années de concertation et de consultation concernant le présent et l'avenir de ce secteur. Elle guide les actions et oriente les ressources à déployer. Parmi les ambitions qui la guident, l'accroissement de l'autonomie alimentaire figure en premier lieu. Cette Politique ne comprend cependant aucun objectif spécifique concernant la contribution des pêcheries du Québec à la poursuite de cette ambition.

Faits saillants

- Les pêcheries sont un moteur économique pour les régions du Québec maritime. En 2025, la valeur des débarquements a atteint 486 M$ tandis que les livraisons manufacturières se sont élevées à 692 M$. Combinées, les pêches et la transformation représentent plus de 4 500 emplois.
- Bien que ces dernières années d'importants efforts soient déployés pour commercialiser davantage les produits du Saint-Laurent sur le marché québécois, force est de constater que la grande majorité de ces produits demeure exportée.
- En revanche, quelques 90 % des produits aquatiques consommés par les Québécois et les Québécoises sont importés. Des produits très souvent à bas prix, qui répondent à des normes bien inférieures à celles de nos entreprises d'ici, et qui concurrencent fortement leurs produits.
- En d'autres mots, la contribution du secteur des pêches à l'autonomie alimentaire du Québec pourrait être améliorée. Toutefois, l'actuelle politique bioalimentaire du Québec fait peu de place aux pêches en la matière et reste évasive quant aux mesures concrètes à mettre en place et aux cibles à atteindre pour accroître la contribution des pêches à l'autonomie alimentaire du Québec.

Conclusion

La *Politique bioalimentaire 2025-2035 – Nourrir nos ambitions* permet à l'État québécois de soutenir de manière stratégique le déploiement de ce secteur. Il s'agit d'un pas en avant structurant afin d'atteindre des résultats tangibles en matière d'autonomie alimentaire, de soutien aux entreprises présentes dans le secteur et de favoriser l'innovation. Cela dit, cette Politique ne contient aucune cible ni mesure spécifique aux pêcheries, qui contribuent pourtant à alimenter le Québec avec des produits d'une qualité exceptionnelle. Cette lacune peut être corrigée en reconnaissant l'importance des pêcheries pour nourrir les ambitions bioalimentaires du Québec.

Sources consultées

Bourgault-Faucher, G. (2024). *Poissons et fruits de mer: qu'est-ce qu'on mange au Québec ?*, [en ligne].

MAPAQ (2025). *Politique bioalimentaire 2025-2035 – Nourrir nos ambitions*, [en ligne].

MAPAQ (2026). *Le bioalimentaire économique. Bilan de l'année 2025*, [en ligne].

PROPOSITION 02

Financer la diversification des pêcheries et le soutien à la relève

À l'attention du MAPAQ et du MEIE

Par: Gabriel Bourgault-Faucher, Laura Lapierre et le collectif Mange ton Saint-Laurent!

Mise en contexte

Le modèle économique de nos pêcheries repose sur le prélèvement massif d'une poignée d'espèces. Or, devant des quantités totales en déclin (-24 % entre les périodes 2000-2017 et 2018-2025), une concentration accrue des captures autour du homard et du crabe des neiges (92 % de la valeur des débarquements en 2025), une imprévisibilité écologique croissante ainsi qu'une dépendance de plus en plus forte envers les États-Unis (93 % des exportations internationales du Québec dirigées vers ce marché en 2025), il devient nécessaire d'adapter ce modèle afin de fournir de meilleurs ancrages au secteur et de le préparer à faire face aux perturbations qui l'attendent encore. Les leviers d'action sont la diversification au sens large : les captures, les produits, les marchés et les modèles d'affaires. La relève a particulièrement besoin de soutien pour naviguer pendant cette période d'incertitudes.

Faits saillants

- Un Fonds de diversification des pêcheries, financé par l'industrie et au service de son développement, devrait être mis sur pied. Les pêcheries de homard, de crabe des neiges et de flétan, qui représentaient 95 % de la valeur des débarquements en 2025, pourraient par exemple être mises à contribution.
- Suivant un scénario où les pêcheurs de ces trois espèces auraient versé une cotisation de 0,02 $/livre au débarquement, et où les transformateurs auraient versé une cotisation de 0,03 $/livre à l'expédition, ce sont plus de 2,2 millions de dollars qui auraient pu alimenter ce Fonds en 2025.
- La gestion de ce Fonds devrait se faire indépendamment des intérêts privés des entreprises de pêche et de transformation, afin de servir l'ensemble du secteur des pêches selon un principe d'intérêt général. Un comité composé notamment de pêcheurs et de transformateurs pourrait l'administrer.
- Ce Fonds aurait pour fonction de financer des initiatives de diversification dans le domaine des pêches, comme la diversification des captures, des produits, des marchés et des modèles d'affaires.
- Il pourrait être régionalisé selon les provenances des cotisations, afin que les fonds soient réinvestis dans les communautés d'où ils proviennent.
- Une partie du Fonds pourrait être spécialement dédiée à des projets portés par la relève entrepreneuriale des pêches ou de la transformation. La relève pourrait par ailleurs être exemptée en tout ou en partie de cotiser au Fonds.
- Une contribution gouvernementale pourrait venir bonifier ce Fonds.

Conclusion

La création d'un Fonds de diversification des pêcheries s'avérerait une solution novatrice, financée et gérée par les acteurs et les actrices du milieu, avec pour but d'augmenter la résilience et la capacité d'adaptation des entreprises de pêche et de transformation face aux incertitudes croissantes et aux enjeux d'établissement de la relève dans le secteur.

Sources consultées

Données du MPO, Division de la statistique et des permis, région du Québec, 27/04/2026.

MAPAQ (2026). *Le bioalimentaire économique. Bilan de l'année 2025*, [en ligne].

PROPOSITION 03

Renforcer l’autonomie alimentaire par l’exemplarité des institutions publiques envers l’achat local

À l’attention du MAPAQ et du Conseil du trésor

Par: Alain Girard et le collectif Mange ton Saint-Laurent!

Mise en contexte

L’utilisation des achats publics pour soutenir les industries et les économies nationales, et la mise en place de chaînes d’approvisionnement plus durables et responsables sont en hausse dans la plupart des pays industrialisés. Les achats d’aliments par les établissements publics sont particulièrement visés afin de démontrer l’exemplarité des États envers des achats locaux, sains, durables et responsables.

Faits saillants

- Au Québec, ces achats d’aliments représentent annuellement au-delà de 2 milliards de dollars (CDN).
- En 2026, à la suite du succès de la Stratégie nationale d’achat d’aliments québécois (SNAAQ), 95% des institutions publiques se sont dotées d’une cible d’achat local, représentant 1843 installations engagées dans une telle démarche.
- Des freins légaux, le manque de maillon intermédiaire dans les systèmes alimentaires de proximité, le manque de préparation des marchés et l’obligation du plus bas prix sont toutes des entraves systémiques qui empêchent les achats publics de jouer pleinement leur rôle de soutien des systèmes alimentaires québécois et du développement de l’autonomie alimentaire.
- Les crises du climat, de la biodiversité et de la pollution menacent l’agriculture et les pêches tout autant que la mondialisation des chaînes d’approvisionnement de l’agriculture et des pêches. De même, dans le contexte d’échanges internationaux de plus en plus incertains, l’enjeu de la production alimentaire devient central pour la sécurité des populations et l’autonomie alimentaire.

Conclusion

Les achats d’aliments par les institutions constituent un important levier de développement des industries, des communautés et des territoires qui soutiennent le secteur bioalimentaire. La SNAAQ a réellement mobilisé les milieux et les résultats, bien qu’on voudrait pouvoir faire mieux, sont très encourageants. L’abandon d’une stratégie concertée sur le territoire du Québec aurait un effet dévastateur sur le terrain et démobiliserait les acteurs impliqués durablement. Au contraire, une stratégie bonifiée, exempte d’obstacles systémiques contraignant son déploiement, a le potentiel de renforcer l’économie du secteur bioalimentaire et la capacité d’adaptation de cette économie au contexte géopolitique.

Sources consultées

One Planet Network (2026). *Leveraging public food procurement to drive sustainable, healthy, and climate-resilient food systems*, [en ligne].

Swensson, L. F. J., Hunter, D., Schneider, S. et Tartanac, F. (2021). Public food procurement as a game changer for food system transformation, *The Lancet Planetary Health*, *5*(8), e495-e496, [en ligne].

PROPOSITION 04

Alimenter nos enfants dans les écoles primaires des communautés côtières

À l'attention du ministère de l'Éducation

Par: Alain Girard et le collectif Mange ton Saint-Laurent!

Mise en contexte

En 2025, le gouvernement fédéral a mis sur pied le Programme national d'alimentation scolaire du Canada, doté d'un financement d'un milliard de dollars sur cinq ans. Les fonds rendus disponibles par le gouvernement du Québec vont principalement aux Centres de services scolaires qui les redonnent aux établissements, ainsi qu'aux organismes communautaires œuvrant dans les milieux scolaires. Toutefois, à ce jour, le Québec ne possède pas de politique pour l'alimentation scolaire structurante et pérenne.

Faits saillants

- De nombreuses écoles en région sont trop éloignées des unités de production de repas ou ne répondent pas à l'indice de défavorisation des écoles, ce qui fait qu'elles ne reçoivent aucun service de repas.
- L'inflation des coûts des aliments, du transport et le fait que les grands distributeurs ne livrent plus d'aliments dans les petites unités de production, souvent des OBNL, mettent en péril ce modèle d'affaires.
- De nombreux organismes communautaires et des regroupements comme la *Coalition pour une saine alimentation scolaire* réclament un programme d'alimentation scolaire universel.
- D'autres provinces comme l'Île-du-Prince-Édouard et le Manitoba ont des programmes universels (accessibles à tous les élèves sans distinction de revenu ou de niveau de pauvreté de l'école) qui assurent des repas sains et nutritifs pour tous les élèves et qui ont montré leur efficacité.
- À l'Île-du-Prince-Édouard, plusieurs organismes intègrent directement des produits de la mer locaux dans les menus des écoles de leur communauté. L'objectif est d'encourager la consommation d'aliments locaux et durables tout en développant le goût des jeunes pour les ressources marines de leur région.
- Des politiques d'achat local pourraient faciliter l'accès à ces types de produits.

Conclusion

Inspiré d'autres modèles canadiens, l'établissement d'un programme d'alimentation scolaire universel au Québec comporte un potentiel structurant non seulement pour la santé des populations, mais pour la mise en place de systèmes alimentaires localisés et en circuits de proximité.

Sources consultées

Coalition pour une saine alimentation scolaire (2026). Accueil, [en ligne].

Gouvernement du Canada (2025). *Bon Appétit! Le Fonds des infrastructures alimentaires locales donne un coup de pouce au tout nouveau programme d'alimentation dans les écoles de l'Île-du-Prince-Édouard*, [en ligne].

Gouvernement du Canada (2026). *Nourrir la relève : Programme national d'alimentation scolaire du Canada*, [en ligne].

Lacroix, C. (2026). Aide alimentaire dans les écoles : Québec débloque enfin les millions du fédéral, *Radio-Canada*, [en ligne].

PROPOSITION 05

Soutenir NutriQuébec pour documenter la consommation des produits locaux du Saint-Laurent par les Québécoises et les Québécois

À l'attention du MSSS et du MAPAQ

Par: Mélanie Lemire et le collectif Mange ton Saint-Laurent!

Mise en contexte

NutriQuébec est à ce jour la plus grande enquête sur l'alimentation et la santé au Québec. Cette étude en ligne a recueilli, au cours des sept dernières années, des renseignements sur l'alimentation et la santé auprès de plus de 10 000 adultes de toute la province. Selon ces données, près du quart des participants déclarent consommer du poisson sur une journée donnée. Toutefois, jusqu'à présent, il n'y a pas de données sur les différentes espèces consommées au Québec, ainsi que leur provenance et les perceptions qui motivent les choix des consommatrices et consommateurs. Or, la valeur nutritionnelle des poissons et fruits de mer, la présence de méthylmercure (MeHg) dans des espèces pêchées localement comme le thon rouge, ainsi que le déclin des stocks lié aux dérèglements climatiques sont néanmoins régulièrement abordés dans les médias québécois.

Faits saillants

- Il existe un manque criant de données au Québec quant à la consommation des espèces comestibles du Saint-Laurent, à la proportion des produits de la mer locaux par rapport aux produits importés, aux facteurs qui influencent les choix des consommateurs quant à ces produits, à la sensibilisation et la compréhension des recommandations actuelles de santé publique pour la consommation de poissons, ainsi qu'aux facteurs susceptibles de favoriser une plus grande consommation et une meilleure valorisation des espèces locales sur le marché québécois.
- L'absence de données sur la consommation de ces espèces au Québec empêche de quantifier la contribution de la consommation des produits du Saint-Laurent aux économies halieutiques locales et à l'échelle québécoise. Ce manque de connaissance du marché domestique constitue par la même occasion un frein pour le déploiement des entreprises de pêche, d'aquaculture, de mariculture et de transformation à la recherche de débouchés commerciaux de proximité.

Conclusion

Un appui ciblé et structurel à NutriQuébec ainsi que le développement d'un questionnaire complémentaire sur les espèces du Saint-Laurent permettraient donc à la fois de répondre à des questions de santé publique, mais aussi de produire des connaissances directement utiles au développement des filières québécoises des pêches et de l'aquaculture, de même qu'à la mise en valeur de richesses comestibles du Saint-Laurent.

Sources consultées

INSPQ (2026). *Au menu : variété, couleurs et saveurs*, [en ligne].

Lapointe, A. et al. (2020). *NutriQuébec: a unique web-based prospective cohort study to monitor the population's eating and other lifestyle behaviours in the province of Québec*, BMJ Open 10, e039889.

NutriQuébec (2026). Accueil, [en ligne].

Santé Canada (2019). *Questions et réponses sur la présence de mercure dans le poisson*, [en ligne].

Simard, V (2025). Peut-on manger du thon sans crainte, *La Presse*, [en ligne].